

TEL QU'ANNONCÉ MARDI PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Le port du couvre-visage sera obligatoire dans nos réseaux



C'EST UNE DÉCISION QUE NOUS ACCUEILLONS FAVORABLEMENT.

Les modalités d'application de cette nouvelle mesure ne sont pas encore arrêtées, mais nous vous en informons au fur et à mesure dans cette page et sur nos médias sociaux.

DISTRIBUTION AU PUBLIC

C'est justement pour encourager cette pratique que nous avons déjà distribué, avec les autres sociétés de transport du grand Montréal, près de 300 000 couvre-visages réutilisables. Une seconde vague de distribution est prévue dans notre réseau à compter du lundi 13

juillet. À terme, près de 1,5 million de couvre-visages seront offerts dans la région de Montréal, grâce à l'appui du gouvernement.

LE DÉCONFINEMENT SE POURSUIT

D'autres mesures liées au déconfinement sont déjà en place. Par exemple, nous maintenons la fréquence accrue de nos opérations de nettoyage. Et de nouvelles dispositions s'en viennent! Nous installons un panneau de protection pour les chauffeurs de bus, en plus de travailler au déploiement progressif du paiement par débit/crédit dans les loges des agents de station du réseau du métro. De

nouveaux éléments de signalétique seront également déployés au courant de l'été pour favoriser le respect des consignes sanitaires dans les stations.

PRENONS DE BONNES HABITUDES

Le port du couvre-visage est une précaution supplémentaire dans les lieux publics qui doit obligatoirement s'accompagner des autres mesures de protection applicables (distanciation physique lorsque possible, toux dans le coude, lavage fréquent des mains, rester à la maison si on est malade). Pour faciliter le tout, nous avons mis à votre disposition 224 distributeurs automatiques de gel désinfectant dans l'ensemble des entrées et des accès riverains des stations de métro.

MÉDIAS SOCIAUX

SUIVEZ-NOUS!

Sur Facebook : www.facebook.com/stminfo
 Sur Twitter : [@stminfo](https://twitter.com/stminfo)

PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION

PAR WEBDIFFUSION SEULEMENT

En raison des circonstances actuelles, la séance sera seulement par **web diffusion**. Aucun public ne sera admis. Les questions du public pourront être acheminées par voie électronique selon la procédure indiquée sur le site stm.info/ca-participer.

ESCALIERS ET ASCENSEURS

DES FAÇONS DE GARDER UNE DISTANCE

Dans les escaliers mécaniques

Lorsqu'on est pressé, il peut être tentant de vouloir dépasser dans les escaliers mécaniques. S'il vous plaît, prenez votre temps, gardez votre droite et restez en file en maintenant une distance appropriée. L'utilisation des escaliers fixes est également une bonne alternative santé.

Dans les ascenseurs

Il peut être difficile d'y conserver une distanciation physique optimale. Si vous avez à utiliser un ascenseur dans notre réseau, nous vous suggérons d'attendre le prochain passage, ou d'emprunter les escaliers si vous êtes en mesure de le faire.



SIGNALER SES INTENTIONS

Le chauffeur peut ainsi anticiper vos mouvements.

stm.info/cyclistes